

## 2.5 Information pour la livraison du matériel

Le technicien vous contactera avant son passage. Lors de la livraison, il vous expliquera le fonctionnement du ou des appareils, l'entretien. Un planning sera établi pour le changement (tubulure, lunettes à oxygène, humidificateur, filtre, bonbonnes). En cas de problème, vous pouvez le contacter. Il passera régulièrement (tous les 3-4 mois) pour vérifier le ou les appareils et vous fournir du matériel. La location du ou des appareils est gratuite. L'INAMI vous rembourse un forfait par jour d'utilisation pour la consommation en électricité.

## 2.6 Explications sur le renouvellement

## &gt; Oxygénothérapie de courte durée

Celle-ci dure maximum 3 mois. Vous serez convoqués pour réaliser un bilan respiratoire. En fonction des résultats, soit l'oxygénothérapie est arrêtée, soit celle-ci est renouvelée pour un an (= convention d'oxygénothérapie de longue durée).

## &gt; Oxygénothérapie de longue durée

Tous les ans, vous serez convoqués pour réaliser un bilan respiratoire nécessitant une hospitalisation de 24H ou parfois il suffira d'une consultation chez votre pneumologue. Celle-ci est obligatoire pour bénéficier du remboursement de l'INAMI.

## 2.7 Informations générales

- > Continuer à avoir des activités quotidiennes et physiques;
- > Si **problème respiratoire** (essoufflement, lèvres bleues, pieds gonflés...) prévenir votre médecin traitant. **Surtout ne pas augmenter le débit d'oxygène.**
- > **Si coupure d'électricité ou panne du concentrateur, une bouteille d'oxygène médical gazeux est mise à votre disposition lors de la livraison du matériel.**
- > Prévenir votre assureur (document remis par la firme).
- > Si vous êtes hospitalisés, prévenir la firme pour le suivi technique et administratif.

# L' OXYGENOTHERAPIE

## à domicile

Feuillet destiné au patient



## 1

## Informations générales concernant la maladie

## 1.1

## Définition de l'insuffisance respiratoire

L'insuffisance respiratoire chronique se produit lorsque les poumons ne peuvent plus assurer les échanges gazeux : apport d'oxygène et évacuation du gaz carbonique.

## 1.2

## Symptômes du déficit en oxygène

- > Fatigue, perte de vitalité
- > Perturbation du sommeil
- > Difficulté respiratoire (=dyspnée) au moindre effort, au repos
- > Couleur bleue (=cyanose) des lèvres
- > Chute du taux d'oxygène dans le sang (= désaturation) à la marche
- > Céphalées
- > Tachycardie

## 2.1 Définition de l'oxygénothérapie

L'oxygénothérapie consiste à apporter un supplément d'oxygène à une personne. L'oxygène est un médicament soumis à la prescription médicale et dépend des résultats du bilan respiratoire.

## 2.2 Examens médicaux

**Pour bénéficier de l'oxygénothérapie, certains examens doivent être réalisés.**

Les examens sont :

une consultation chez le pneumologue, une gazométrie<sup>1</sup>, une échocardiographie, une épreuve fonctionnelle respiratoire (=EFR<sup>2</sup>), une radiographie du thorax, un test de marche si possible et une oxymétrie<sup>3</sup> nocturne à air ambiant, une prise de sang. Ces examens sont réalisés lors d'une hospitalisation de 24h ou parfois en consultation.

(1) Gazométrie = l'analyse des gaz du sang dans une artère

(2) EFR = mesure et enregistrement des volumes et des débits de l'air circulant dans vos poumons

(3) Oxymétrie nocturne = enregistrement du taux d'oxygène et des pulsations pendant la nuit (min 8h)

## 2.3 Types d'oxygénothérapie

L'oxygène administré peut provenir de trois sources :

> concentrateur fixe et/ou portable : filtre l'air ambiant pour extraire l'oxygène



> bouteille d'oxygène médical gazeux



> réservoir portable d'oxygène liquide

Le choix de la source dépend des résultats de vos examens, du coût, du confort.

## 2.4 Consignes de sécurité et d'hygiène

> **Respecter la prescription médicale : le débit, le nombre d'h/j et/ou par nuit et surtout ne pas monter le débit d'O2 sans avis médical.**

> L'oxygène étant un comburant, il est indispensable de respecter les règles de sécurité pour éviter tout risque d'incendie :

- **Interdiction de fumer** : l'arrêt tabagique constitue un premier critère afin de recevoir l'oxygénothérapie. Nous pouvons vous aider, parlez en.

- Eviter les sources de chaleur et les flammes à proximité

- Ni graisse, ni huile sur ou à proximité de votre appareil ou de votre visage (risque de brûlures).

> Laver vos mains avant et après la manipulation du matériel.

> Laver les lunettes à oxygène (pas la tubulure) à l'eau tiède avec un peu de savon, rincer et sécher.

Laver l'humidificateur avec du liquide vaisselle puis rincer et sécher.

> Dépoussiérer l'appareil avec un chiffon propre et sec ; laver à l'eau claire ou dépoussiérer le filtre d'entrée d'air.

> Connaître le fonctionnement de l'appareil, la durée de la réserve. Ne pas oublier de fermer le robinet de la bonbonne d'O2 en cas de non-utilisation.

> Vérifier le positionnement des lunettes, surveiller les points de frottement (joues, narines, oreilles).

> Vérifier la tubulure (longueur, état). S'assurer que rien n'entrave le passage de l'oxygène.

> Stocker les bonbonnes dans une pièce aérée. Aérer régulièrement la maison.

> Noter dans un carnet les numéros indispensables (pneumologue, médecin traitant, firme délivrant l'oxygène).